

Mai 2017

Élections en RDC : la vigilance est de mise

Le 19 décembre 2016, des élections présidentielles auraient dû avoir lieu en RDC. Face au manque de volonté du pouvoir en place, la société civile, dont l'Église congolaise, a dû faire pression pour qu'un dialogue inclusif soit organisé et des élections planifiées. L'Accord de la St Sylvestre, signé in extremis le 31 décembre a représenté une avancée importante mais le décès du leader de l'opposition, Étienne Tshisekedi, est venu rebattre les cartes.

« *Un rendez-vous manqué avec l'Histoire* », c'est ainsi que la Commission épiscopale nationale du Congo (CENCO) avait défini ce qui aurait pu être la première alternance présidentielle démocratique pour Kinshasa, le 19 décembre 2016. Or le lendemain, la ville s'est réveillée dans l'expectative et la crainte des mobilisations, des débordements, ainsi que des répressions qui y sont traditionnellement liées. Après avoir interdit pendant plusieurs semaines toutes les manifestations – y compris pacifiques – le gouvernement a également décidé de couper l'ensemble des communications sur les réseaux sociaux. Malgré le *black-out* voulu par le Président Kabila, de nombreux membres de l'opposition et des mouvements citoyens avaient affirmé qu'ils descendraient dans les rues. À 6200 kilomètres de là, Bruxelles est restée désœuvrée et attentiste, les yeux rivés sur son ancienne colonie. Une seule certitude : Kabila ne quittera pas volontairement la présidence.

Pourtant, de nombreux congolais avaient espéré une ouverture, ne fût-ce que symbolique, de la part du Président. Malgré la gouvernance désastreuse de la Commission électorale Indépendante (CENI) et les allégations de corruption à son égard, malgré l'instrumentalisation de la cour Constitutionnelle, malgré les campagnes de répression contre la société civile qui secouent la RDC depuis quelques mois, une part importante de la population se consolait à l'idée du départ imminent de Kabila. S'il est en effet interdit pour lui de se présenter à nouveau, ce dernier avait toutefois refusé de confirmer sa démission. Ce geste politique symbolique aurait pourtant pu rassurer de nombreux observateurs et citoyens qui veulent conserver leur foi dans le processus de transition démocratique et le respect de la Constitution. Si les élections n'ont pas eu lieu

comme prévu en 2017, beaucoup espèrent et exigent alors un suffrage avant la fin 2017.

Un espoir est apparu le 31 décembre 2016 : sous l'égide et l'impulsion de la CENCO, le gouvernement congolais et une grande partie de l'opposition ont réussi à dialoguer et à se mettre d'accord sur une série de points. Baptisé « Accord de la St Sylvestre », ce compromis a constitué un premier pas vers l'apaisement et la décrispation politique. Des travaux ont été réalisés en commissions pour aborder des questions telles que la réintégration d'acteurs politiques, la libération d'acteurs de la société civile emprisonnés, ou encore la constitution d'un calendrier électoral et le choix d'un premier Ministre issu de l'opposition.

Malheureusement, les accords et les consensus que ce dialogue national sont parvenus à générer demeurent fragiles, au vu des attentes et des frustrations liées aux événements de ces derniers mois. En septembre, c'est dans un véritable bain de sang que se sont clôturées les manifestations populaires de la capitale contre le maintien de Kabila au pouvoir, totalisant 53 morts. Ces 53 personnes sont devenues le symbole d'une contestation réprimée et le reflet de la disproportion des réponses données par le Régime aux opposants. Dans l'Est, ce sont les massacres de Béni qui restent dans les esprits et témoignent quant à eux de l'instabilité géopolitique du pays. De nombreux groupes armés restent toujours présents sur le territoire national et au-delà des frontières, prêts à se livrer à des exactions au moindre signe d'instabilité politique.

Alors que l'application de l'Accord politique peinait encore à voir le jour, le décès de l'opposant historique Étienne Tshisekedi le 1er février a immobilisé la poursuite des concertations. En effet, son rôle historique

d'opposant, mais aussi de rassembleur, lui avait fait jouer un rôle important dans les négociations. Et c'était à lui que tout naturellement, était revenue la responsabilité du Comité de suivi mis en place pour assurer pacifiquement la transition. Le défi est donc de taille pour son parti, l'UDPS¹.

Processus électoral en RDC: L'Église s'interroge

Au début du mois de février 2017 à Bruxelles, la CENCO² a pu faire l'état des lieux du suivi de l'Accord du 31 décembre. Des interrogations demeurent : la CENI s'est lancée dans des opérations d'enrôlement des électeurs en vue de réviser le fichier électoral, région par région. À l'heure d'écrire ces lignes, si celle-ci entame sa deuxième province (Katanga), la CENCO a d'ores et déjà pu observer certaines lacunes dans le travail réalisé. Dans la région du Nord-Ubangi, c'est plus de 40% des femmes qui n'ont pas été enregistrées. Des interrogations se posent donc quant aux moyens financiers mis à disposition par le Gouvernement, ainsi que la stratégie établie par la CENI. Pour Mgr Marcel Utambi, les difficultés logistiques et financières ne doivent pas servir d'excuse dans l'organisation des élections : « Les obstacles objectifs peuvent être potentiellement acceptés par la population, mais il faut absolument que chacun soit d'une bonne foi totale pour que la situation reste sereine ». L'Église, quant à elle, s'est engagée à former quelques 6000 observateurs citoyens d'ici les prochaines élections, la moitié de ce chiffre étant déjà atteint à ce jour.

¹ Union pour la Démocratie et le Progrès Social.

² Mgr Marcel Utambi, Président de la CENCO, l'Abbé Donatien Nshole, premier secrétaire général adjoint et porte-parole de la CENCO et Père Clément Makiobo, secrétaire général de la Commission Justice et Paix de RD Congo, étaient tous trois présents aux côtés de leurs partenaires belges et européens, respectivement la Commission Justice et Paix Belgique et le Réseau européen pour l'Afrique Centrale - EurAc.

Dans ce contexte, la CENCO tient absolument à ce que les « arrangements particuliers » qui permettent l'application de l'Accord puissent aboutir rapidement et qu'un Premier Ministre issu de l'opposition puisse être désigné.

Pour Justice et Paix, le défi démocratique est primordial : la population congolaise a salué l'Accord du 31 décembre, elle est bien consciente que ce qui se cache derrière ces négociations, c'est la paix du pays et de la région tout entière. Chaque composante a aujourd'hui la responsabilité de rester loyale aux engagements de la St Sylvestre et de s'engager dans une dynamique proactive à cet égard.

Des positionnements forts sont attendus

L'Union européenne se réveille progressivement. Alors que dans un premier temps elle s'est contentée de déclarations d'intention, elle s'est finalement décidée à adopter des sanctions individuelles (gel des avoirs, suppression de visa...) à l'encontre de responsables de l'appareil sécuritaire étatique, mais également à l'encontre de personnalités accusées d'entraver le processus électoral. Bien que le gouvernement congolais s'offusque et dénonce une ingérence impérialiste, la société civile et les diasporas présentes en Belgique aimeraient davantage d'implication de la communauté internationale.

La CENCO a tenu à remercier la Belgique, la France et l'Union européenne pour le rôle de veille et de soutien que ces institutions ont pu développer jusqu'à présent. Cette attention particulière doit se maintenir, car elle représente un facteur non négligeable dans la construction démocratique congolaise. « Malgré certaines mesures de décrispation, trop de personnes restent emprisonnées pour leurs engagements politiques » affirme Donatella Rostagno notre partenaire du Réseau EurAc : « seule une relation intense, un dialogue politique fort permettra d'assurer le respect des droits humains en RD Congo ».

Il nous semble que, au-delà de l'exercice diplomatique, l'alternance politique est essentielle pour la stabilité du pays et de la région, éviter tout embrasement populaire et répression gouvernementale qui relanceraient le pays dans une spirale de violence dévastatrice. Aujourd'hui, nous savons que la RDC dispose des moyens techniques pour réaliser ces élections. Le devoir de vigilance doit donc se poursuivre et s'accroître de la part du partenaire et bailleur de fonds que constitue l'Union européenne. Cette dernière a le pouvoir et le devoir de réclamer des engagements clairs de la part du Gouvernement, afin de concrétiser la pacification du pays et parachever un processus de transition démocratique qui a débuté... en 2003.

Auteurs :
Axelle Fischer,
Timur Uluç